

CONVOCACTION D'UN CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Samedi 23 mars 2024 à 10 h 30

Veillez agréer l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A SAINT-SERIES, le 18 mars 2024
Le Maire, Yves PERSON

ORDRE DU JOUR



1. Désignation du secrétaire.
2. Validation du compte rendu conseil du 10 février 2024.
3. Vote des taux de fiscalité locale 2024 (1259)
4. Compte administratif exercice 2023.
5. Compte de gestion exercice 2023.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2023.
7. Vote des subventions aux associations.
8. Budget primitif.
9. Nomination des membres de la commission communale des impôts directs.
10. Adhésion au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, fournitures et services, en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ».
11. Questions diverses.

POUVOIR

Je soussigné (e)



donne pouvoir à (2)

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sériès convoqué pour le
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, (4) auquel cette séance serait reportée pour une cause quelconque. (5)

Fait à Saint-Sériès, le

- (1) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Nom Prénom, adresse
- (3) Cocher la mention inutile
- (4) NB. Validité : trois mois de report au maximum
- (5) Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer.